

L'EVALUATION DE LA SÉCURITÉ EN COSMÉTIQUE

Nouveau

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et notions de l'évaluation de la sécurité
- Savoir calculer la marge de sécurité d'un ingrédient cosmétique

PROGRAMME

1. Gestion du risque (notions de danger et exposition)
2. Évaluation de la sécurité et le règlement cosmétique européen (articles dédiés et annexe I)
3. Lignes directrices et valeurs guides
4. Indices et valeurs toxicologiques (NOAEL, LOAEL, PoD, MoS, MoE)
5. Outils du réglementaire (accès au données)
6. Évaluation des risques des ingrédients cosmétiques
7. Documents techniques et réglementaires requis
8. Perspectives du pacte vert Européen ?
9. Exemples et cas pratiques (calcul de MoS)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÈGLEMENTATION
PRODUITS FINIS

9

COSMED Academy



A distance



4h30 (0,5 jours)
9h-13h30



Ingrid ROUDIERE

Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques.

22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires).



Service réglementaire,
évaluateur de la sécurité junior
Participants : 3 à 10 max



26 mars 2024
ou
04 juillet 2024



Connaître les bases de
la réglementation



Adhérent : 300€TTC
Non Adhérent : 420€ TTC